



AVIS PUBLIC VENTE D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

La Municipalité de Pointe-des-Cascades souhaite se départir d'équipements usagés. Vous trouverez la liste des équipements usagés en question incluant de brèves descriptions et photos sur notre site web au www.pointe-des-cascades.com.

Il est entendu que la vente des équipements est faite **sans garantie légale** et tel que vu.

Pour faire une offre :

- Possibilité de venir voir les véhicules sur place, sur rendez-vous seulement. Pour plus d'informations ou pour réserver une visite pour l'inspection, veuillez contacter Stéphane Thiffault, Directeur de la voirie, au 514-946-9789;
- Vous devez compléter le formulaire de soumission disponible à l'Hôtel de ville située au 105, chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades;
- Nous retourner ledit formulaire soumission, sous une enveloppe scellée portant la mention «Offre d'achat pour équipements usagés avec le numéro de l'item » **avant le 3 novembre 2025 à 12h00**.

L'ouverture des offres reçus se fera le 3 novembre 2025 à 13h00, à nos bureaux. L'analyse des offres se fera pour chaque item individuellement et c'est la meilleure offre qui sera retenue. Aucune surenchère ne sera possible. La Municipalité se garde le droit de rejeter toutes offres reçues et ce sans obligations légales auprès des offreurs. Les propositions en dessous de la mise minimale mentionnée ne pourront être retenues.

Un tableau des offres retenues sera disponible sur notre site web à compter du 4 novembre 2025

Le transfert au gagnant sera confirmé par résolution du conseil municipal le 17 novembre 2025. Un délai de 10 jours ouvrables, soit jusqu'au 1^{er} décembre 2025, sera accordé pour procéder au paiement et venir récupérer le bien, au frais du gagnant. Le paiement pourra se faire à nos bureaux du lundi au vendredi aux heures normales (argent comptant, traite bancaire ou débit seulement). À défaut, la Municipalité se réserve le droit de disposer du bien.

DONNÉ à Pointe-des-Cascades ce 16 octobre 2025.

Isabelle Poirier,
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Poirier, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 octobre 2025, entre 13 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 octobre 2025

Isabelle Poirier,
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim